

## **GOVERNANCE D'ENTREPRISE**

### ***1. LE CODE BELGE DE CORPORATE GOVERNANCE***

La Société adhère au Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

La structure de la gouvernance de la Société repose sur le Conseil d'administration et des Administrateurs délégués, tout en tenant compte – comme il sera exposé ci-dessous – de ses caractéristiques spécifiques.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2006 a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants supplémentaires.

### ***2. ORGANISATION ACTUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

La société et le GROUPE CIMESCAUT sont gérés par un Conseil d'Administration.

Selon l'article 17 des statuts, le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société. Tout ce qui n'est pas réservé par la loi à l'assemblée générale est de sa compétence.

En outre, il est également compétent pour tout projet de développement, de réorganisation ou de restructuration, et en général pour toute décision à caractère stratégique, dans la limite des pouvoirs réservés exclusivement par la loi à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il approuve, sur proposition du management exécutif, les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre les objectifs fixés. Ceux-ci sont exprimés annuellement dans un budget détaillé de l'ensemble du groupe qui, après une discussion approfondie, est formellement approuvé par le Conseil dans le courant du dernier trimestre de l'année précédente. Ce document sert de base au système de contrôle interne.

Lors de chaque réunion, un administrateur délégué présente un rapport détaillé sur l'évolution des activités, ainsi que sur la situation financière la plus récente. Ce rapport fait systématiquement référence au budget et se clôture le cas échéant par une proposition de révision de celui-ci. Les écarts significatifs par rapport au budget sont examinés de manière systématique et approfondie.

### **3. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le nombre et la nomination des membres du Conseil d'administration sont régis par l'article 11 des statuts qui stipule :

*« La société est administré par le Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, associé ou non, nommé pour un terme ne qui peut excéder quatre ans, par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Les Administrateurs sortants sont rééligibles. »*

Au 31 décembre 2008, le Conseil d'Administration était composé de 9 membres : 3 exerçant une fonction de direction au sein de la société, 4 actionnaires ou représentants de sociétés actionnaires ou actionnaires et 3 indépendants (\*\*).

La gestion quotidienne des affaires de la société est assurée conjointement par deux Administrateurs Délégués, Messieurs Paul et Pierre BERTRAND.

Monsieur Olivier BERTRAND exerce les fonctions de Président du Conseil.

<b>NOM, PRENOM DE L'ADMINISTRATEUR</b>	<b>TITRE</b>	<b>SOCIETE REPRESENTEE</b>	<b>DEBUT DE MANDAT</b>	<b>FIN DE MANDAT</b>
BERTRAND Olivier (1)	Président Administrateur		24/04/2007	04/2011
BERTRAND Paul (1)	Secrétaire Général Administrateur Délégué Directeur Administratif et Financier	S.A. SWITEX	29/04/2003	04/2009
BERTRAND Pierre (1)	Directeur Commercial Administrateur Délégué		26/04/2005	04/2011
BRICHARD Sylvie (2)	Administrateur		20/04/2008	04/2012
S.P.R.L. COBBAUT- FORMATION-CONSEIL, représentée par COBBAUT Robert (3)	Administrateur		29/04/2003	04/2009
DELMEIRE Daniel (3)	Administrateur		25/04/2006	04/2010
DUFRASNE SPRL représentée par DUFRASNE Daniel (3)	Administrateur		25/04/2006	04/2010
JACQUEMART André (2)	Administrateur	S.A. C.B.R.	25/04/2006	04/2010
S.A. NIFRAC FINANCES représentée par RAPPAZ Gustave (2)	Administrateur	S.A. NIFRAC FINANCES	24/04/2007	04/2011

(1) exerçant une fonction de direction dans la société

(2) représentant une société actionnaire

(3) indépendant \*\*

(4) représentant des actionnaires

(\*\*) L'évaluation de l'indépendance se base en principe sur les critères mentionnés dans l'annexe A du Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

## **CURRICULUM VITAE DES ADMINISTRATEURS**

### ➤ **BERTRAND Olivier**

- Administrateur Délégué de la S.A. *CIMESCAUT* du 16/07/1959 au 20 juin 2006.
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* depuis le 16/07/1959.
- Administrateur-Délégué de la S.A. *CIMESAUT MATERIAUX* du 12/01/1984 au 20 juin 2006.
- Président et Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 12/01/1984.
- Administrateur-Délégué de la S.A. *CARRIERES D'ANTOING*.
- Président du Conseil d'Administration de la S.A. *M.T.H.*
- Président et Administrateur de la S.A. *CARRIERES DU FOND DES VAULX*.
- Administrateur de la S.A.S. *B.D.S.*, de la S.A. *DAVID MATERIAUX*, de la S.A. *TRANSMATE*, de la S.A. *TRANSMATEC* et de S.A. *LA VELORIE*.

### ➤ **BERTRAND Paul**

- Directeur Administratif et Financier de la S.A. *CIMESCAUT*.
- Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis 1985.
- Administrateur Délégué des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 20 juin 2006.
- Administrateur de la S.A. *CARRIERES D'ANTOING*, de la S.A. *CARRIERES DU FOND DES VAULX*, de la S.A. *CONDROZ BETON*, de la S.A. *M.T.H.*, de la S.A. *TRANSMATE*, de la S.A. *TRANSMATEC* et de la S.A. *LA VELORIE*.
- P.D.G. et Administrateur de la S.A.S. *C.V.G.*, P.D.G. de la S.A.S. *B.D.S.*
- Gérant de la S.P.R.L. *HONET*.
- Administrateur de la S.A. *S.I.P.*
- Administrateur du *CHOQ*.

### **BERTRAND Pierre**

- Directeur Commercial de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX*.
- Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis 1991.
- Administrateur Délégué des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 20 juin 2006.
- Administrateur de la S.A. *CARRIERES DU FOND DES VAULX*, de la S.A. *CONDROZ BETON*, de la S.A. *M.T.H.*, de la S.A. *TRANSMATE*, de la S.A. *TRANSMATEC* et de la S.A. *LA VELORIE*.
- Directeur Général Délégué et Administrateur de la S.A.S. *C.V.G.*
- Directeur Général de la S.A.S. *B.D.S.*
- Administrateur-Délégué de la S.A. *A.R.B.*, de la S.A. *CONDROZ BETON* et de la S.A. *SOMARO*.
- Administrateur du *PACO*.

➤ **BRICHARD Sylvie**

- Elle a été nommée administrateur des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 28 septembre 2007 et son mandat a été renouvelé à l'assemblée du 20 avril 2008 pour quatre ans.
- Elle occupe le poste de Director Aggregates Benelux auprès du *GROUPE HEIDELBERGCEMENT*.

➤ **JACQUEMART André**

- Il a été nommé administrateur des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 25 avril 2006.
- Il occupe le poste de Directeur Général des activités du *GROUPE HEIDELBERGCEMENT* dans le Benelux (ciment, agrégats, béton prêt à l'emploi).

➤ **SPRL COBBAUT-FORMATION-CONSEIL** représentée par COBBAUT Robert.

- Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain (Institut d'Administration et de Gestion).
- Professeur affilié à l'*EDHEC* (HEC du Nord – France).
- Professeur associé à la *FLACSO* (Quito-Equateur)
- Administrateur de l'Association Belge des Analystes Financiers.
- Président du Comité d'Audit de la S.A. *CIMESCAUT*

➤ **DELMEIRE Daniel**

- Monsieur Daniel DELMEIRE est administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis avril 2006.
- Il occupe la fonction de Senior PCM Sales Manager auprès d'*ING BRUXELLES* depuis janvier 2007.
- Membre du Comité d'Audit de la S.A. *CIMESCAUT*

➤ **DUFRASNE SPRL représentée par DUFRASNE Daniel**

- Monsieur Daniel DUFRASNE est administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis avril 2006.

➤ **S.A. NIFRAC FINANCES**

- Holding luxembourgeois gestionnaire de participations financières représentée par Monsieur Gustave RAPPAZ.

#### **4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration statue notamment sur la nomination et la fixation des pouvoirs des Administrateurs délégués, sur l'arrêt des comptes annuels et du rapport de gestion, sur la convocation des assemblées générales et la fixation des propositions à soumettre aux délibérations de celles-ci.

Le Conseil d'Administration définit le plan stratégique de la Société, arrête les programmes d'investissements ainsi que les budgets annuels. Lors de chaque réunion, rapport est donné sur toutes les questions financières, commerciales et générales qui intéressent la Société.

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2008. Six membres ont assisté aux six réunions. Deux membres ont assisté à cinq réunions, un membre a assisté à quatre réunions et un membre a assisté à trois réunions. Madame Marie-Claire Bertrand a démissionné, pour des raisons de convenance personnelle, de son poste d'administrateur à la date du 30 juin 2008.

#### **5. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS**

Pour les administrateurs, en ce compris le président du Conseil d'Administration et les deux Administrateurs Délégués (administrateurs exécutifs), il n'existe aucune formule de rémunération liée aux résultats de la société ou au cours des actions de celle-ci (stock option plans, etc.).

Les administrateurs représentant le Groupe Heidelberg sont des salariés de ce Groupe et ne perçoivent pas de rémunération de la Société.

Les articles 24 et 36 des statuts relatifs à la rémunération des administrateurs ayant été modifiés, le Conseil d'Administration a décidé en date du 20 juin 2006 d'attribuer aux administrateurs à titre de rémunération une indemnité annuelle fixe de 12.000 € brut payable trimestriellement.

Pour les membres du management exécutif, à savoir les cadres supérieurs se trouvant sous l'autorité directe des Administrateurs Délégués, il n'existe également aucune formule de rémunération liée aux résultats de la société ou au cours des actions de celle-ci.

Le niveau de leur rémunération fixe est déterminé par des grilles barémiques qui, à la fois, visent à s'aligner sur les pratiques du secteur et à tenir compte des spécificités du groupe et de l'organisation de celui-ci.

## **6. FONCTIONNEMENT DU COMITE D'AUDIT**

Le Comité d'Audit, qui a été créé en juin 2006, est composé de trois membres : Madame Marie-Claire BERTRAND qui a donné sa démission au cours de l'exercice 2008, Monsieur Daniel DELMEIRE et Monsieur Robert COBBAUT, qui a été désigné comme Président.

Le Comité d'Audit a tenu au cours de l'exercice 2008 six demi-journées de réunion.

Les réunions ont porté pour l'essentiel sur les points suivants :

- suivi de l'acquisition et de la mise en place de nouveaux outils logiciels destinés à perfectionner l'enregistrement comptable (en particulier, le processus de consolidation) et le suivi de certaines opérations (gestion des ventes, des commandes et des stocks de matériel) ;
- supervision du processus de standardisation du 'reporting' des filiales ;
- modifications et additions au schéma de 'reporting' financier trimestriel au Conseil ;
- mise en œuvre formelle du recours à la disposition 'comply or explain' du code de gouvernance d'entreprise (voir ci-dessous) ;
- poursuite et approfondissement de la mise en place des procédures de gestion des risques, en particulier des risques concurrentiels, du risque de crédit (suivi des clients) et des opérations avec des « parties liées ».

## **7. GESTION DU CAPITAL**

La politique du groupe est de payer un dividende en augmentation régulière, sinon annuelle, tout en retenant un cash flow libre suffisant pour assurer au groupe une solvabilité et une liquidité satisfaisantes, et pour lui permettre de saisir les opportunités de croissance sans compromettre son équilibre financier.

Il n'y a pas eu de changement durant l'année dans l'approche du Groupe au niveau de la gestion du capital.

## 8. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT ET DECLARATIONS DE CONTRÔLE

La liste des déclarations de participation directe au 31/12/2008, ainsi que – sous forme d'organigramme – les déclarations de contrôle à cette même date sont communiquées ci-dessous.

### a) DECLARATION DE PARTICIPATION DIRECTE

DENOMINATION	ACTIONS DETENUES Nombre parts sociales (sur les 57.652)	POURCENTAGE DETENU	DATE DE DECLARATION
Groupe C.B.R. :			
C.B.R. S.A.	14.435	25,00 %	30/06/1989
C.B.R. FINANCE S.A.	5.177	8,98 %	28/11/2007
	<hr/> 19.612	<hr/> 33,98 %	
LA VELORIE S.A.	4.241	7,36 %	30/06/1989
SWITEX S.A.	5.090	8,83 %	25/10/2008
PAUL BERTRAND	537	0,93 %	
	<hr/> 5.627	<hr/> 9,76 %	
NIFRAC FINANCE S.A.	15.390	26,69 %	25/10/2008
TRANSMATEC S.A.	421	0,73 %	
	<hr/> 15.811	<hr/> 27,42 %	
MARIE-CLAIRE BERTRAND	3.806	6,60 %	25/10/2008
PIERRE BERTRAND	3.549	6,16 %	25/10/2008
ROBIN BERTRAND	500	0,87 %	
EMMELINE BERTRAND	500	0,87 %	
	<hr/> 4.549	<hr/> 7,90 %	

La société a pris connaissance en date du 2 avril 2008 de la rectification faite par la S.A. C.B.R. FINANCE, de sa notification faite en vertu de l'article 74, § 6 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition. C.B.R. S.A. et C.B.R. FINANCE S.A. détiennent respectivement 14.435 actions avec droit de vote (25 %) et 5.177 actions avec droit de vote (8,98 %), soit au total 33,98 % des actions avec droit de vote de CIMESCAUT S.A. La société a pris connaissance au cours du mois de novembre 2008 des déclarations du groupe Paul BERTRAND et SWITEX S.A. représentant 9,76 % ainsi que celles du groupe Pierre, Emmeline et Robin BERTRAND représentant 7,90 % et du groupe NIFRAC FINANCE S.A. et TRANSMATEC S.A. représentant 27,42 % et du groupe Marie-Claire BERTRAND représentant 6,60 %

#### ***9. RECOURS A LA DISPOSITION « COMPLY OR EXPLAIN »***

- a) En ce qui concerne la désignation d'administrateurs indépendants, la société tient compte de tous les critères figurant dans l'Annexe A du Code, à l'exception de celui qui stipule qu'un administrateur indépendant ne doit pas avoir exercé successivement plus de trois mandats d'administrateurs non exécutif. Le Conseil unanime a considéré qu'une participation de longue durée au Conseil n'est pas en soi de nature à affecter l'indépendance d'un administrateur et qu'il ne serait pas judicieux de se priver de la contribution d'une personne qui aurait, au long des années, acquis une connaissance approfondie des activités de la société et de ses modes de fonctionnement.
- b) En raison de la taille relativement restreinte du groupe, de la simplicité de sa structure organisationnelle, du faible nombre des membres de son management exécutif, et de l'absence de tout système de rémunération variable basé sur l'attribution d'actions de la société, la Société n'a pas jugé nécessaire de constituer un Comité de Nomination et un Comité de Rémunération, mais seulement de systématiser davantage la gestion collégiale par le Conseil d'Administration de ces deux importants domaines de la conduite de la société.

## ***10. AUDIT EXTERNE***

Le contrôle externe du groupe est assuré par le Cabinet MAZARS & GUERARD S.C.C., représenté par Monsieur Hugo VAN PASSEL, Réviseur d'Entreprises.

Le commissaire réviseur ne remplit pas d'autre mission que le contrôle légal des comptes et d'autres missions légales, et en l'occurrence sur décision du Conseil d'Administration, d'autres missions d'assurance (assurance engagements) qui s'imposeraient.

### **CURRICULUM VITAE DES COMMISSAIRES**

#### ➤ **NUTTENS Anton**

- Licencié en sciences économiques appliqués (KUL – 1993).
- Licencié spécialisé en comptabilité et audit (KUL – 1995).
- Réviseur d'Entreprises (depuis 2001), associé chez MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES S.C.C.

#### ➤ **VAN PASSEL Hugo**

- Licencié en sciences économiques appliqués (UFSIA – 1971).
- Réviseur d'Entreprises (depuis 1976), associé chez MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES S.C.C.
- Membre de la Commission des Normes Comptables (C.N.C.).
- Président du Comité IFRS (C.N.C.).

## ***11. NOMINATIONS STATUTAIRES***

### **▪ *NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS***

Le mandat de Monsieur Paul BERTRAND, administrateur, vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il vous est proposé de renouveler le mandat de cette personne pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée.

Le mandat de Cobbaut-Formation-Conseil SPRL, représenté par Monsieur Robert COBBAUT, administrateur, vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale. Il vous est proposé de renouveler le mandat de cette personne pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée.

Madame Marie-Claire Bertrand, administrateur démissionnaire au 30 juin 2008 souhaite poser sa candidature au poste d'administrateur. Il vous est proposé de d'accepter la candidature de cette personne pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée

### **▪ *NOMINATION DE COMMISSAIRE***

La société Mazars & Guerard Reviseurs d'Entreprises souhaite désigner à partir de l'Assemblée Générale Ordinaire 2009 Anton NUTTENS comme représentant légal.